

Quels sont les chiffres-clés de la délégation Inserm Nord-Ouest et plus spécifiquement dans les Hauts-de-France ?

Forte de 450 agents permanents et contractuels, la Délégation régionale Nord-Ouest couvre deux régions : les Hauts-de-France et la Normandie. Elle regroupe 29 unités mixtes de recherche ou de service dont 26 UMR et 3 UMS ainsi que 2 CIC (centres d'investigation clinique). Elle a noué des partenariats étroits avec les sites universitaires de Lille, Amiens, Caen et Rouen. Signalons enfin que la métropole lilloise rassemble à elle seule 16 unités, soit 70 % des effectifs.

Quels sont vos principaux partenariats de recherche dans les Hauts-de-France ?

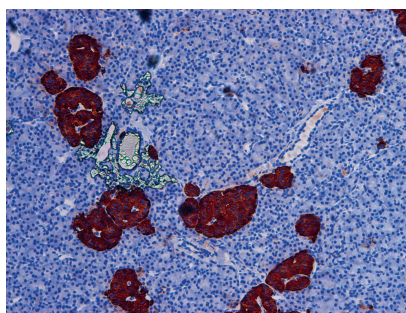
Nous avons conclu des partenariats renforcés avec les universités de Lille et d'Amiens afin de co-construire leur politique de site. En associant respectivement les CHU de Lille et d'Amiens, nous créons un trinôme qui assure un continuum depuis la recherche fondamentale et appliquée jusqu'au lit du patient. Spécificité lilloise : le CHU de Lille assume la tutelle des unités en santé présentes sur le site lillois. Nous avons d'ailleurs renouvelé notre protocole de coopération avec l'Université de Lille et le CHU de Lille en 2024. Cette collaboration avec les CHU passe notamment par les comités de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBSP/CORS2). À Lille, nous nous réunissons une fois par mois afin de réfléchir ensemble à la stratégie du site en matière de recherche biomédicale. Et c'est dans le même esprit que nous collaborons avec l'Université d'Amiens et le CHU d'Amiens. Aussi, nous travaillons naturellement avec le CNRS, le centre Inria de l'Université de Lille, l'Institut Pasteur de Lille (qui assume la tutelle de certaines unités Inserm) et le Centre Oscar Lambret qui appartient à un réseau national de Centres de lutte contre le cancer. D'autres partenariats institutionnels impliquent la Région Hauts-de-France (CPER 2021-2027 notamment) et la MEL. Enfin, les unités Inserm collaborent avec des entreprises privées (Roquette, Merck), des fondations (Fondation Alzheimer, Fondation pour la Recherche Médicale) et des associations de patients.



© Gregory Hau

Quelles actions menez-vous en soutien à l'innovation dans les Hauts-de-France ?

Nous sommes fortement impliqués dans l'écosystème régional de la recherche et de l'innovation à travers différentes actions : le Pôle Universitaire d'Innovation L-VoRTEKS porté par l'Université de Lille, labellisé dans le cadre de France 2030 ; l'accord de collaboration entre notre filiale privée Inserm Transfert et la SATT Nord pour accompagner toujours plus de projets de maturation et d'innovation, la détection de projets innovants dans les différents laboratoires (en sensibilisant les chercheurs au transfert de technologie, à la création de startups, aux essais cliniques et au bénéfice pour le patient) et la collaboration avec le bio-incubateur Eurasanté. À titre d'exemple, la santé numérique est en plein essor. Grâce au rapprochement entre l'Inserm et le centre lillois d'Inria, des équipes-projets communes sont en discussion, tout comme l'identification d'une marque du site lillois, qui pourrait cibler la science des données appliquées à la médecine... et notamment aux neurosciences : le projet SPIKY de l'unité Lille Neurosciences & Cognition vient justement d'être retenu dans le cadre de l'appel à projets PIQ (Programme Inria Quadrant). Ce projet, centré sur l'analyse in vivo de l'activité neuronale, promet des avancées sur les interfaces cerveau-machine. Au national, le partenariat Inserm - Inria se traduit également par le co-pilotage du PEPR Santé numérique.



© Inserm

Cellules pancréatiques appelées « îlots de Langerhans »

Comment collaborez-vous avec la Région Hauts-de-France pour renforcer l'attractivité de l'écosystème régional en santé ?

Un protocole de coopération est signé entre la Région Hauts-de-France et l'Inserm et j'ai tenu à lui insuffler une nouvelle dynamique depuis mon entrée en fonction en janvier 2024. L'objectif est de renforcer les activités de recherche en santé et le potentiel scientifique régionaux, développer de nouvelles pépites, améliorer les retombées socio-économiques... Les référents scientifiques de site nommés par l'Inserm (un pour Lille et un pour Amiens) contribuent, à mes côtés, à la redéfinition des axes scientifiques à prioriser ; nous nous efforçons de multiplier les actions concrètes comme l'accueil de davantage de chercheurs internationaux, ou encore le soutien aux Chaires de Professeurs Juniors (CPJ) – accueil en 2025 de deux CPJ Inserm sur les neurosciences et les troubles métaboliques et cardiovasculaires. Par ailleurs, nous sommes impliqués dans certaines réflexions sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022-2028 et menons des actions de vulgarisation scientifique auprès des élus. Nous avons à cœur de leur faire connaître la belle recherche en santé menée sur leur territoire !

Un exemple d'innovation sur le territoire Hauts-de-France ?

Si je dois citer un exemple, c'est celui de la greffe, aux patients atteints de diabète de type 1 sévère, de cellules pancréatiques appelées « îlots de Langerhans » (travaux de l'unité Recherche translationnelle sur le diabète). Cette intervention est maintenant remboursée par l'Assurance Maladie à hauteur de 100 %.